

EXERCICE 2020

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 14 décembre 2020

DÉLIBÉRATION n°2020-85

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 14 décembre 2020 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le mardi 8 décembre 2020.

Point de l'ordre du jour :

6.3. Désignation d'un représentant étudiant à la commission FSDIE – Aide aux projets associatifs.

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L. 811-3, L. 841-5, D. 841-5 à D. 841-9 et D. 841-11,

Vu la circulaire n°2019-029 du 20 mars 2019 relative à la programmation et au suivi des actions financées par la contribution de vie étudiante et de campus (CVEC),

Vu les statuts de l'université de Tours,

Exposé de la décision :

Un représentant des étudiants élu au conseil d'administration siège au sein de la commission d'aide aux projets associatifs relevant du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE). Ce siège étant vacant, le conseil d'administration est appelé à désigner un nouveau représentant, qui siègera durant tout le long de son mandat.

Résultat du scrutin :

Nombre de membres constituant le conseil :	36	Jude Nestor	0 voix
Quorum :	18	MANDZEKELE	
		BOKENGA	
Nombre de membres participant à la délibération :	29	Pierre-Antoine TORQUET	1 voix
Majorité absolue requise :	19		
Blancs ou nuls :	0	Kévin DUBOIS	28 voix
Suffrages exprimés :	29		

En conséquence, M. Kévin DUBOIS est désigné pour siéger à la commission d'aide aux projets associatifs relevant du fonds de solidarité et de développement des initiatives étudiantes (FSDIE).

Pièces jointes :

- Néant

Fait à Tours, le 16 décembre 2020

Le Président,

A. Giacometti

Arnaud GIACOMETTI

Classée au registre des délibérations du conseil d'administration, consultable au secrétariat de la direction des affaires juridiques

Délibération publiée sur le site internet de l'université le : 16/12/2020
Transmise au recteur le : 17/12/2020